

Guthrie : Comparative Bantu (1967-71)

Bien distinguer entre

- "Common Bantu" (CB : Bantu commun), les séries comparatives permettant de rassembler sous une forme (abstraite) unique les correspondances synchroniques entre langues actuellement attestées

- "Proto-Bantu" (PB) le lexique de la langue ancêtre reconstituée.

En fait, Guthrie a considéré comme Proto-Bantu les items les plus largement représentés dans son Bantu Commun. Il a conservé le même système de notation pour les deux, les distinguant seulement en termes typographiques (majuscules et italiques pour son "Proto-Bantu").

Système phonologique du BC (et par conséquence du PB) de Guthrie

*p	*t	*c	*k	
*b	*d	*j	*g	
*m	*n	*ɲ	*ŋ	
		*y		

et, par inférence (Guthrie ne se prononce pas sur le statut mono- ou bi-phonématique des mi-nasales)

*mp	*nt	*ɲc	*ŋk	
*mb	*nd	*ɲj	*ŋg	

La transcription de Guthrie est volontairement moins "phonétique" que celle de Meinhof, ce qui lui permet de présenter un tableau plus équilibré. Noter qu'il transcrit un *y à l'initiale de toutes les racines ne comportant pas d'autre consonne initiale (de même que Meinhof utilisait y).

Méthodologie de la reconstruction : G. insiste sur l'exacte équivalence phonique (sur la base des correspondances qu'il a établies) et sémantique des racines reconstruites : par exemple, "intestins" et "ventre" donnent lieu à deux séries différentes, même si la forme est identique pour les deux; de même "sol", "pays" et "dessous", ou "chat sauvage", "genette" et "lion", P ou encore "amertume", "douleur" et "poison".

Pour accéder au statut de racine commune un item doit se présenter avec la même forme reconstruite et le même sens dans au moins trois des "zones" qui se partagent le domaine bantu. Noter que ces zones ont été établies sur des critères très discutables dans *The*

Classification of the Bantu languages (1948); bien que les limites entre certaines zones soient présentées de façon différente dans *Comparative Bantu*, nous n'avons droit à aucune information sur les critères nouveaux qui étayent ces différences.

En fait, comme expliqué par Guthrie en 1948, l'établissement de ces zones a une base essentiellement référentielle et permet de diviser l'ensemble du domaine bantu en plusieurs unités de taille à peu près équivalente : aucun critère décisif d'ordre linguistique n'est proposé.

Comparer la classification Nurse-Philippson des langues du nord de l'Afrique orientale (1980) avec les zones et groupes de Guthrie :

A) Langues lacustres :

- Interlacustres

+ Hautes terres de l'Ouest (= D60 sauf D63)

+ Rutara (= E11 à 14 + E21 à E24)

+ Lac Nord (= E15 à E17)

- Luhya (= E18, E30, E41)

- Lac Est (E42 à E45)

- Suguti (= E25)

B) Thagicu (E46, E50)

C) Chaga (= E60 - mais la classification interne de Guthrie est délirante, E74a)

D) Tanzanie Occidentale (= zone F, la seule à peu près bonne équivalence)

E) Côte nord-est

- Saghala (E74b)

- Pare (G21, G22)

- Seuta (G23, G24, G31, G34)

- Ruvu (G11, G12, G32, G33, G35 à G 38)

- Sabaki (E71 à E73, G40).

Comme les langues du nord-ouest (comprenant plusieurs divisions génétiques primaires du domaine bantu) sont toutes regroupées dans deux zones seulement (A et B), les autres langues (principalement de savane) sont sur-représentées, ce qui a permis à Guthrie de placer l'origine des langues bantu au sud-est de la forêt !